

Pas de traces, pas de crime ? La visibilité archéologique des conflits armés collectifs pendant la Préhistoire

Jean-Marc PÉTILLON

Résumé : Lorsque l'on s'interroge sur l'existence de conflits armés collectifs pendant la Préhistoire, le problème de leur faible visibilité archéologique se pose immédiatement. Comme beaucoup de phénomènes sociaux, les conflits dans ces sociétés anciennes ne laissent pas nécessairement de traces matérielles susceptibles à la fois de se conserver et d'être interprétées sans ambiguïté. Parmi les préhistoriens, la discussion est rendue plus complexe par des désaccords sur le poids à donner à l'absence de preuves (le manque d'indices d'existence est-il un indice d'inexistence ?). Malgré l'ancienneté du débat, les données ne s'enrichissent que lentement et les types de traces archéologiques évoqués varient peu : figurations de conflits, fortifications, équipement offensif et défensif, stigmates laissés sur les corps des victimes. Cet article en présente une revue, assortie, dans le cas des indices anthropologiques, d'un essai de formalisation. Quelques pistes de réflexion sont également esquissées pour le Paléolithique récent d'Europe : fonction défensive des grottes, identification de possibles armes de combat, fréquence de l'exocannibalisme.

Mots-clés : anthropologie biologique, archéologie funéraire, arme, chasseur-collecteur, conflit, guerre, Mésolithique, Néolithique, Paléolithique, Stone Age.

Lorsque l'on s'interroge sur l'existence de conflits armés pendant la Préhistoire (Paléolithique, Mésolithique et Néolithique), la question de leur visibilité archéologique est évidemment un point crucial. Nous proposons ici un bilan des critères que les préhistoriens utilisent habituellement pour identifier les traces de ces conflits, accompagné de quelques réflexions.

1. QUELQUES POINTS PRÉLIMINAIRES

Plusieurs remarques préalables sont nécessaires pour situer le débat et la contribution que nous tentons d'y apporter dans ce texte.

La première remarque concerne le degré de généralité de la question évoquée ici. Il faut rappeler que l'interrogation « existe-t-il des conflits armés pendant la Préhistoire ? » doit toujours être située dans le temps et dans l'espace. On se demandera alors : « Existe-t-il des conflits armés en Europe de l'Ouest pendant le Paléolithique récent ? », « en Europe centrale à la fin du Néolithique ? », etc.

Quoique trivial, ce point mérite d'être souligné, car la question des conflits armés préhistoriques se prête, sans doute plus que d'autres, à la composition de tableaux très généralisateurs qui peignent parfois un panorama global de l'histoire guerrière des humanités anciennes en accumulant des exemples disparates piochés dans des contextes très hétéroclites. Il n'est donc peut-être pas inutile de réaffirmer ici la nécessité de pratiquer des approches contextualisées et de se donner comme objectif la reconstitution de scénarios régionaux, dont seule la synthèse permet de dégager des tendances.

Dans cette contribution, nous avons tenté de faire une revue complète des types d'indices archéologiques généralement invoqués pour attester la présence de conflits. En revanche, ce texte ne vise bien sûr pas à l'exhaustivité en ce qui concerne les cas archéologiques : la plupart de ceux qui sont évoqués dans les pages qui suivent ne le sont qu'à titre d'exemples et sont empruntés à des espaces et à des époques diverses, avec un intérêt particulier pour le Paléolithique récent européen, qui formera le cœur de la réflexion.

Sur ce point, on peut d'ailleurs remarquer une impressionnante divergence de trajectoire entre les indices possibles, ceux qui sont attestés, et les commentaires auxquels ils donnent lieu. Les types de traces archéologiques considérées comme des indices possibles n'ont pour ainsi dire pas changé depuis des décennies (voir par exemple Childe, 1941 ; Leclerc et Tarrête, 1988). La liste des cas archéologiques, elle, s'enrichit régulièrement mais lentement. En revanche, on assiste depuis quelques années à une véritable prolifération de publications de synthèse qui, bien souvent, ne font que mobiliser les mêmes données, éventuellement vues sous des angles théoriques différents.

Quoi qu'il en soit, lorsque l'on discute de ces indices de conflits pour les périodes les plus anciennes de l'histoire humaine, on est immédiatement confronté au constat de leur rareté, de leur caractère discutable et du sens qu'il faut donner à cette rareté. Mais il faut insister sur le fait que la question des conflits armés n'a rien d'exceptionnel de ce point de vue : dans les sociétés préhistoriques, ce sont en fait la plupart des phénomènes sociaux qui ne laissent que très peu de traces archéologiques (Testart, 2012, p. 161).

Le débat sur l'ancienneté des conflits armés préhistoriques est par ailleurs parfois rendu plus complexe par l'ambiguïté des concepts utilisés – notamment la définition de ce qu'on cherche exactement quand on sollicite en ce sens les données archéologiques. En schématisant, on trouvera, à une extrémité, des chercheurs qui s'interrogent sur « l'origine de la guerre » (selon la formulation qu'on trouve par exemple chez Ferguson, 2006), en donnant à ce dernier terme une acception restrictive telle que « conflit armé entre groupes politiques constitués » (par exemple Otterbein, 2009, p. 43, cité dans Kissel et Kim, 2019). Un des inconvénients d'une telle définition est de déplacer la difficulté vers le caractère « politique » des sociétés du Paléolithique ; si certains auteurs l'admettent sans problème, d'autres le rejettent catégoriquement – et avec lui la possibilité même de la guerre pour cette époque (voir discussion dans Kissel et Kim, 2019, p. 144-146). À l'autre extrémité, se classent des travaux qui, souvent par glissements successifs, finissent par discuter, non plus tellement des seuls conflits armés, mais plutôt de toutes les formes de violence (par exemple Guilaine et Zammit, 2001). Le problème est alors que, à la limite, toute violence sur les personnes, à partir du moment où elle est considérée comme légitime par la société, peut entrer dans cette définition – un sacrifice humain, des morts d'accompagnement, des assassinats judiciaires, etc. Entre les deux, une position médiane consiste à considérer que ce dont on cherche ici à déterminer l'existence, ce sont des conflits armés collectifs ou conflits armés entre groupes humains. C'est dans cette perspective que nous nous situons ici.

L'autre aspect qui complique la discussion, voire prête à confusion, est la valeur démonstrative variable accordée à l'absence de preuves (Boulestin et Darmangeat, 2025). Bien que le principe selon lequel « absence de preuve n'est pas preuve d'absence » soit très largement partagé en

archéologie, certains chercheurs considèrent néanmoins que, dans le cas des conflits armés préhistoriques, l'absence de preuve est telle qu'elle finit par être concluante : « Cette absence d'indices, pour les périodes anciennes, n'est pas rare. C'est un schéma qu'on retrouve à l'échelle mondiale, et qui, en tant que tel, acquiert le poids d'une preuve. [...] cette absence d'indices doit être vue comme un indice *néгатif* » (Ferguson, 2006, p. 480)¹. D'autres chercheurs considèrent à l'inverse que si les indices de conflits sont partout rares pour les sociétés préhistoriques, c'est parce que les mêmes mécanismes d'invisibilisation archéologique jouent dans toutes ces sociétés, ce qui est rendu possible par le fait qu'elles partagent largement la même base de culture matérielle. Nous reviendrons sur ce débat en conclusion. C'est à une discussion de ces différentes catégories d'indices que la suite de ce texte est consacrée.

2. LES REPRÉSENTATIONS

Certaines peintures et gravures figuratives datées du Paléolithique jusqu'au Néolithique sont parfois mentionnées comme attestant l'existence de conflits préhistoriques. La première question est ici de savoir si ce qui s'offre à nos yeux renvoie bien à un affrontement armé – en d'autres termes : est-ce bien un combat qui est figuré ? De ce point de vue, au Paléolithique et au Mésolithique en Europe, nous ne disposons d'aucun cas probant. Pour le Paléolithique récent, on évoque ainsi parfois les figurations d'« hommes blessés » – des silhouettes humaines percées de traits – retrouvées dans quelques grottes et abris situés essentiellement en France. Au terme d'une revue critique systématique, M. Lorblanchet n'en retient que trois, provenant des grottes de Pech Merle et de Cougnac, dans le Lot, et considère que leur interprétation comme « figures allégoriques » est la plus probable (Lorblanchet, 2009, p. 425). Quand bien même on privilégierait une lecture plus littérale de ces représentations, il n'y a pas de raison particulière qu'il s'agisse d'un combat collectif plus que d'une autre forme de violence sur la personne (meurtre, exécution, etc.).

La même réserve vaut pour la scène gravée sur une paroi de la grotte de l'Addaura 2, en Sicile, et généralement attribuée à l'Épipaléolithique ou au Mésolithique, même si sa datation exacte reste délicate. Au sein d'un groupe de personnages anthropomorphes, les deux individus centraux ont été interprétés comme des « hommes entravés », ligotés, voire en cours de mise à mort par autostrangulation (Guilaine, 2005 ; Ludes *et al.*, 2024). Bien que cette hypothèse soit convaincante, il n'y a pas de raison de privilégier l'idée selon laquelle cette scène serait liée à des pratiques guerrières (exécution de prisonniers) plus qu'à un autre contexte (exécution judiciaire par exemple).

Dans d'autres cas, géographiquement plus lointains ou chronologiquement plus récents, se trouvent des représentations dont l'interprétation est plus assurée.

Dans le nord de l'Australie, en terre d'Arnhem, existe ainsi un art pariétal comprenant, entre autres, des figurations explicites d'affrontements armés entre groupes humains (Taçon et Chippindale, 1994). Ces peintures dateraient d'au moins 6000 ans, et des âges autour de 10000 ans ont été proposés pour la phase la plus ancienne (style « dynamique »), même s'il reste, là encore, difficile d'établir avec précision une chronologie absolue (sur cette question, voir notamment Langley et Taçon, 2010 ; David *et al.*, 2017 ; Johnston *et al.*, 2017). Dans l'Espagne méditerranéenne, le célèbre art levantin, dont l'attribution chronologique actuellement la plus convaincante renvoie au Néolithique, offre également une variété de scènes d'affrontements (López Montalvo, 2015 et 2018). Parmi les cas assurés de représentation de conflits armés collectifs, il s'agit là des plus anciens à notre connaissance, se situant donc dans les mondes des chasseurs-collecteurs australiens et des agriculteurs-éleveurs de l'Europe néolithique.

Toutefois, même dans ces deux cas où l'identification de scènes de combat paraît assurée, on pourrait poser une seconde question (Darmangeat, 2021, p. 246-247) : de quels combats s'agit-il ? D'affrontements réels (renvoyant à des événements qui se sont effectivement produits) ou imaginaires (mythologiques, allégoriques, etc.) ? D'événements exceptionnels (et ne relevant donc pas nécessairement d'un fonctionnement social institué) ou ordinaires ? De confrontations régulées, modérées, ou de luttes à mort ? Même si l'hypothèse selon laquelle ces scènes traduisent des conflits armés réels paraît très raisonnable, la difficulté, ici, demeure de parvenir à des certitudes incontestables, comme dans tous les cas où l'interprétation repose sur le seul corpus iconographique.

3. LES MOYENS MATÉRIELS DU CONFLIT : LES DÉFENSES FIXES (FORTIFICATIONS)

Des aménagements défensifs – de type tranchées, levées de terre, palissades, etc. – sont connus chez certains groupes de chasseurs-collecteurs. Cela a notamment été documenté en Amérique du Nord. Par exemple, sur la côte nord-ouest du Pacifique, chez les Salish de l'intérieur, L. V. W. Walters rapporte : « On dit que le village qui se trouvait là où s'étend aujourd'hui Okanogan, Washington, était fortifié par des empilements de blocs derrière lesquels (du côté du camp) des tranchées étaient creusées. Pendant la bataille, les femmes restaient cachées dans les tranchées. On ne construisait jamais de barricades de rondins. Suszen décrit ce refuge comme situé sur le plateau dominant la ville actuelle. Là se trouvaient les tranchées de défense et la nourriture stockée dans des celliers souterrains. Ils fuyaient jusqu'au sommet de cette colline, grimpant les flancs abrupts grâce à des échelles qu'ils tiraient ensuite après eux » (Walters, 1938, p. 80 ; voir aussi Reid, 2014)². Plusieurs autres cas sont rapportés dans l'ouvrage de D. E. Jones (2004, p. 101-106).

En Eurasie, un des exemples les plus anciens (vers 8000 cal. BP) est un ensemble de sites de Sibérie occidentale installés sur des promontoires rocheux et protégés par des palissades et des tranchées (Piezonka *et al.*, 2023). Comme dans le cas des Salish, il s'agit ici de groupes, certes sans agriculture ni élevage, mais sédentaires ou peu mobiles – ce qui favorise certainement le recours à ce type de fortifications, qu'on retrouvera au Néolithique.

Aucun équivalent de ces aménagements n'est connu dans le Paléolithique européen. On peut toutefois au moins suggérer une piste de réflexion : la possibilité d'un usage défensif de certains sites naturels, en particulier des grottes. Cet usage est connu en plusieurs endroits du monde, hors contexte de chasse-collecte – par exemple à Hawaï où l'habitude de « se cacher dans les grottes » (*pe'e pao*) en temps de guerre est documentée, certaines cavités étant spécifiquement aménagées pour cela (dissimulation et fortification de l'entrée, caches d'armes : Kolb et Dixon, 2002, p. 526). On peut également citer les grottes fortifiées aménagées dans les Pyrénées centrales à l'époque médiévale (par exemple Guillot, 2011). La cavité est ici conçue comme une fortification naturelle, perchée, protégée de tous les côtés sauf un, et dont il suffit de renforcer l'entrée pour être à l'abri.

Les porches de grotte occupés au Paléolithique ne présentent aucun renfort de ce type et, lorsque les préhistoriens évoquent les raisons qui ont pu pousser les groupes à s'y installer, ce sont d'autres aspects qui sont mis en avant : ces emplacements représentent une protection contre les aléas climatiques, offrent souvent un point d'observation qui, dans un environnement dégagé, permet de repérer le gibier de loin, etc. Ces arguments sont indiscutables mais l'idée selon laquelle le potentiel défensif de ces sites a aussi pu entrer en ligne de compte ne peut pas être totalement exclue. La protection accordée par les parois, la bonne visibilité sur les environs et même la difficulté d'accès (indéniable dans le cas de certaines cavités !) sont des avantages évidents lorsqu'on redoute une agression par un autre groupe. On peut donc imaginer que ces préoccupations aient pu jouer un rôle, même s'il reste impossible de l'affirmer.

4. LES MOYENS MATÉRIELS DU CONFLIT : L'ÉQUIPEMENT DÉFENSIF (BOUCLERS, ARMURES)

L'usage d'équipements de protection est connu dans de nombreux groupes de chasseurs-collecteurs. À titre d'exemple, on peut citer les différents modèles de boucliers en bois communément employés par les Aborigènes australiens (voir les références citées dans Darmangeat, 2021, p. 214) ou encore les véritables armures documentées en Amérique du Nord, en particulier chez les chasseurs-collecteurs sédentaires de la côte nord-ouest du Pacifique (voir Levinson *et al.*, 2021, pour un exemple tlingit ; et Jones, 2004, pour un inventaire détaillé à l'échelle du continent). En l'absence de métal,

ces équipements sont toutefois presque invariablement fabriqués en matières animales souples (peau, cuir) ou en matières végétales (bois, fibres végétales), composantes périssables dont le potentiel de conservation en contexte archéologique est très faible. Quand bien même de telles protections personnelles auraient existé au Paléolithique, Mésolithique ou Néolithique, elles n'auraient donc eu que très peu de chances d'être préservées jusqu'à nous.

Parmi les exceptions, on peut citer les armures faites d'un assemblage de lamelles en matière osseuse utilisées historiquement par les Tchouktches, par les Koriaks et par les Inuits du détroit de Béring (Hough, 1893, p. 631-634 ; Jochelson, 1908, p. 562 ; Bogoras, 1909, p. 161-167). Les groupes préhistoriques qui ont développé une industrie osseuse élaborée – on peut penser en particulier au Magdalénien – avaient les matériaux et les techniques nécessaires pour concevoir un équipement de ce type. Ils ne l'ont manifestement pas fait : bien que quelques fragments de plaques osseuses perforées figurent à l'inventaire de certaines collections d'industrie osseuse magdalénienne (Pétillon, obs. pers.), rien n'évoque les éléments nombreux et standardisés qui entrent dans la composition des armures osseuses du Pacifique nord.

5. LES MOYENS MATÉRIELS DU CONFLIT : LES ARMES

La question de la visibilité archéologique se pose de façon différente dans le cas de l'équipement offensif. Dans les sociétés ignorant les armes en métal, une grande partie de cet équipement est fabriquée en matières périssables (que l'on songe par exemple à la panoplie de l'archer : arc, carquois, hampes et empenrages des flèches...). Toutefois, un composant au moins présente un potentiel de conservation important : il s'agit des têtes de projectile en matières lithiques ou osseuses, qui sont généralement abondantes dans les industries du Paléolithique au Néolithique, et qui permettent d'aborder l'étude de l'armement préhistorique. Le problème, ici, est l'identification de l'usage de ces armes – en particulier la distinction entre armes de chasse et armes de combat, les deux pouvant se recouper largement.

5.1. Une tendance dans le design des projectiles de combat

Étudiant l'armement des chasseurs-collecteurs australiens, C. Darmangeat souligne l'existence d'un « principe [qui] veut que tout dispositif susceptible d'augmenter, toutes choses égales par ailleurs, la létalité du projectile, soit employé dans les armes de combat » (Darmangeat, 2021, p. 203). Il cite notamment l'adjonction de barbelures, ou encore l'existence de lances dont la pointe est délibérément entaillée de façon à se briser dans la blessure (Darmangeat, 2021, p. 204-208). La même remarque a été formulée dans d'autres contextes ethnographiques, par exemple chez les Baruya de Nouvelle-Guinée : « En

temps de combat, il s'y ajoute des flèches dont la pointe porte une amorce de rupture [...] un guerrier atteint par une flèche "à fragmentation" se considère comme perdu car au moment de l'extraire [...] les doigts de l'opérateur [...] briseront la pointe en plusieurs segments (?) à l'intérieur du corps du blessé. Si la flèche *kajane* se repère par sa couleur claire, d'autres comportent des entailles circulaires qui sont autant des marques d'identification que des amorces de rupture » (Lemonnier, 1987, p. 578-579, le point d'interrogation est dans l'original ; et voir Lemonnier, ce volume). De même, chez les Danis d'Irian Jaya : « À la chasse, on recherche d'abord l'armature rapide à fabriquer qui provoque des blessures larges et profondes, tandis qu'à la guerre sont préférées les armatures qui permettent un tir précis à longue distance, ou bien celles qui infligent des plaies profondes et complexes, susceptibles de s'infecter, même si l'investissement en temps de fabrication est singulièrement plus élevé pour ces flèches complexes » (Pétrequin et Pétrequin, 1990, p. 492) – ces aménagements prenant, là encore, la forme de barbelures et/ou de parties détachables destinées à rester dans la blessure.

On trouve donc, de façon récurrente, une volonté d'équiper les armes de combat, ou au moins certaines d'entre elles, de tous les perfectionnements technique-ment disponibles pour infliger les blessures les plus graves – ce qui semble assez logique vu l'usage auquel elles sont destinées – y compris au prix d'une fabrication plus longue ou plus complexe.

Le problème est, bien sûr, que la présence de ces perfectionnements n'est ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour l'identification d'une arme de combat : une arme de conception simple peut très bien être employée pour un affrontement avec un groupe humain ; à l'inverse, un projectile complexe (barbelé, à tête détachable, etc.) peut être employé dans certains types de chasse. Il s'agit donc tout au plus d'une tendance et non d'une corrélation stricte.

5.2. Des pistes possibles pour le Paléolithique récent ?

Malgré ces réserves, l'identification de cette tendance fournit peut-être des pistes de réflexion pour envisager sous un angle nouveau certains éléments de la panoplie paléolithique.

5.2.1. Pointes barbelées

En termes très généraux, et malgré leurs nombreuses différences de détail, les têtes de projectile du Paléolithique récent en Europe peuvent être classées en deux grandes catégories (fig. 1) : des pointes en silex à emmanchement axial (c'est-à-dire emmanchées dans l'axe du projectile), et des armatures composites associant une pointe en bois de cervidé et des tranchants lithiques rapportés (c'est-à-dire des lamelles en silex collées sur les côtés de la pointe osseuse). Mais, vers la fin du Paléolithique récent, entre environ 16000 et

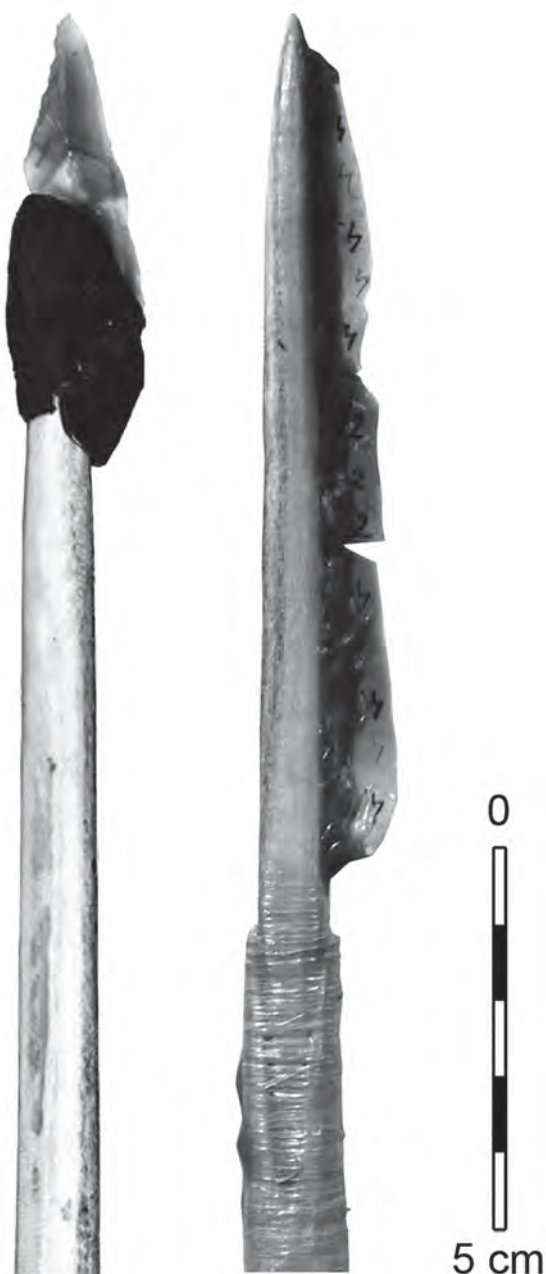


Fig. 1 – Exemples de reconstitutions expérimentales des deux principales catégories de têtes de projectile du Paléolithique récent en Europe : pointe en silex à emmanchement axial (à gauche, d'après Wild *et al.*, 2018, fig. 2) et pointe en bois de cervidé avec tranchant lithique rapporté (à droite, cliché J.-M. Pétilion).

14000 avant le présent (ce qui correspond archéologiquement au Magdalénien supérieur), on voit apparaître un troisième composant : des pointes barbelées en bois de cervidé, qui représentent généralement entre 10 et 30 % de l'ensemble des pointes osseuses (fig. 2-3). Sans reprendre en détail un argumentaire déjà exposé ailleurs (Pétilion, 2009), on rappellera ici quelques généralités. Ces pointes barbelées sont classiquement dénommées « harpons » (Julien, 1982), et donc rapprochés d'activités de pêche ou, en tout cas, de la capture d'animaux

marins. Toutefois, les comparaisons ethnographiques montrent que des pointes morphologiquement similaires peuvent effectivement équiper des harpons, mais aussi de simples projectiles barbelés, à tête non détachable, dont les usages sont très divers (chasse, pêche, combat). La palette de fonctions possibles pour ce type de pointe est donc très large.

Or, ces pointes présentent plusieurs caractéristiques qui évoquent celles observées de façon récurrente sur les armes employées contre les humains. En effet, par rapport aux pointes osseuses « classiques » (à fût lisse), ces pointes barbelées :

- témoignent de l'ajout d'une fonctionnalité supplémentaire (la rétention, pour rendre l'extraction du projectile plus difficile) ;
- impliquent une fabrication plus longue et plus complexe (pour l'aménagement des barbelures) ;
- représentent une production plus coûteuse en matière première (bien que cet aspect soit sans doute secondaire, on peut remarquer que les supports utilisés pour le façonnage des pointes barbelées sont au moins deux fois plus larges que ceux des pointes « classiques », à cause de l'espace pris par les barbelures, et « consomment » donc plus de matière) ;
- sont plus fréquemment décorées, les motifs les plus courants étant des incisions longitudinales, transversales ou obliques qui soulignent les différentes parties de l'objet, en particulier les barbelures (fig. 2) ;
- présentent, sur une chronologie relativement courte, une variabilité typologique plus élevée que les pointes non barbelées (fig. 3). Cette variabilité de formes et de dimensions témoigne peut-être d'un souci de perfectionnement technique plus important pour les pointes barbelées, qui s'exprime par la mise au point de différentes variétés de design (voir aussi Julien, 1999).

Enfin, sur de rares pièces, des aménagements peuvent suggérer plus spécifiquement un usage contre des humains : il s'agit de trois objets qui présentent, en plus des barbelures orientées dans le sens habituel (pointant vers l'arrière), une ou plusieurs barbelures inversées, pointant vers l'extrémité distale du projectile (fig. 4)³. Lors de leur publication, ces trois objets ont été décrits comme dépourvus d'utilité pratique (Julien, 1982, p. 92 ; Robert et Gailli, 1991 ; Tymula, 2003) : de fait, on ne voit pas quel intérêt ces barbelures inversées pourraient présenter pour la chasse ou la pêche, leur présence risquant plutôt de gêner la pénétration du projectile. En revanche, elles deviennent intéressantes si l'objectif est de rendre l'extraction du projectile particulièrement compliquée pour la victime, ce qui n'a de sens que dans le cadre d'un usage contre des humains (Darmangeat, 2020).

Toutefois, même si on accepte de suivre cette piste, reste à savoir si ces objets renvoient à un contexte de conflit collectif ou à d'autres circonstances, comme des sanctions judiciaires telles que des châtiments corporels (Darmangeat, 2020). La très grande rareté de ces objets – trois pièces parmi les quelque 2000 pointes barbelées magdaléniennes connues – irait plutôt dans le sens de

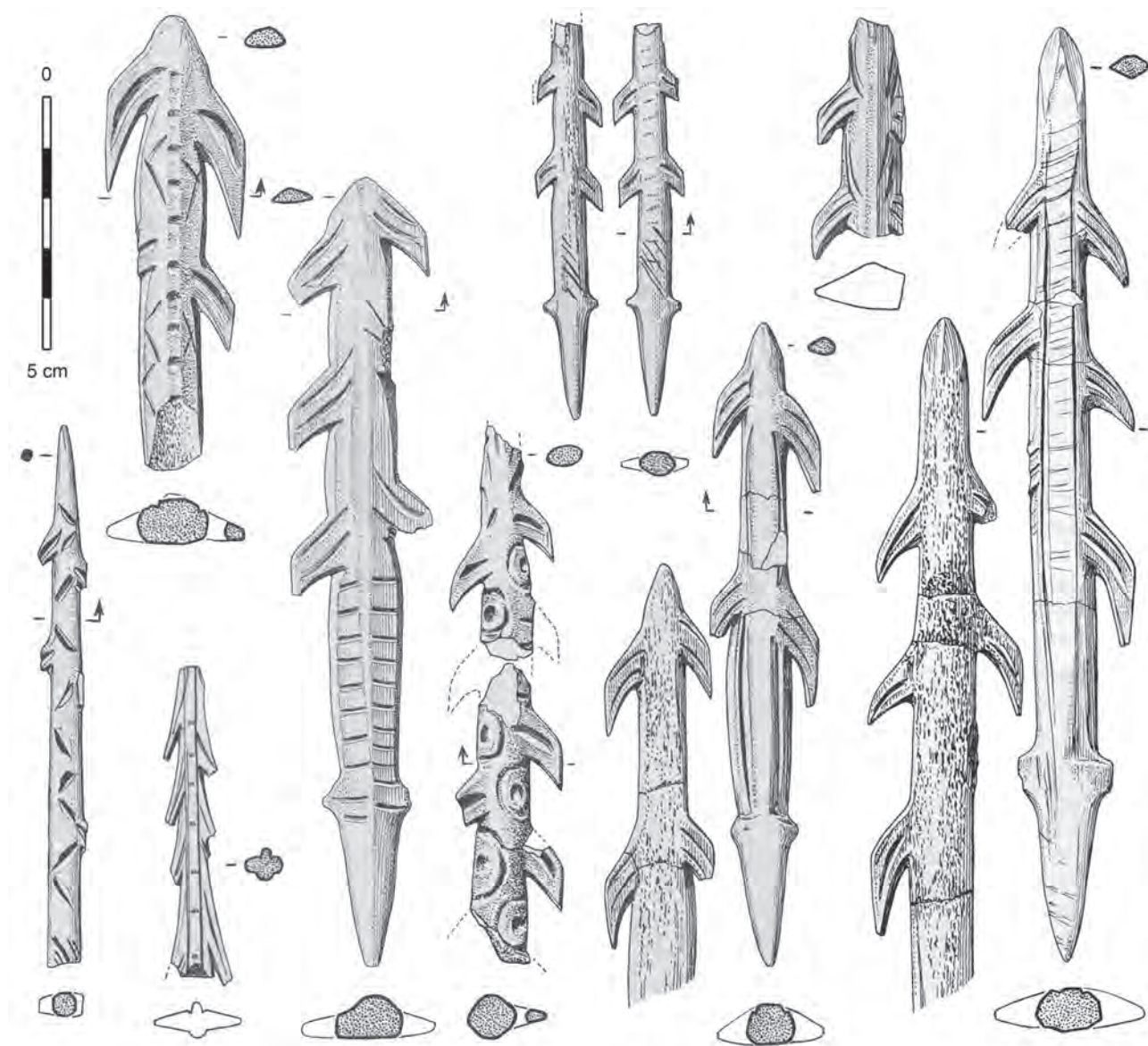


Fig. 2 – Abri Morin, Gironde : exemples de décors sur les pointes barbelées (dessins P. Laurent dans Deffarges et al., 1974, fig. 2-6).

la seconde hypothèse. Comme relevé par C. Darmangeat (2020), l'usage de telles armes dans un contexte judiciaire est d'ailleurs attesté dans le Kimberley (nord-ouest de l'Australie) : « [cet instrument] peut être utilisé comme une tête de lance fixée sur une hampe appropriée, ou comme un poignard. [...] Il est long d'environ 18 pouces [45 cm], et, en plus d'être extrêmement pointu, il porte six rangées de doubles-pointes en forme de taquet, façonnées dans le bois dur sur toute la circonférence, et qui s'étendent en tout sur une longueur de 14 pouces [35 cm]. Il est évident que si cette arme est enfoncée dans un corps, il sera extrêmement difficile de l'extraire. On ne peut ni la pousser vers l'avant, ni la tirer vers l'arrière. [...] Elle est essentiellement utilisée pour punir les crimes tribaux, dont l'un des principaux est l'adultère » (Hardman, 1889-1891, p. 65)⁴. La description correspond aux pointes figurées par E. Clement pour la même région (1903 ; ici fig. 5).

5.2.2. Pointes « à fragmentation »

Les descriptions ethnographiques que nous avons citées ci-dessus évoquent un second type d'aménagement sur certaines têtes de projectiles de combat : la présence d'amorces de rupture destinées à favoriser l'éclatement de la pointe dans la blessure. Or, certaines pièces d'industrie osseuse du Paléolithique récent européen peuvent peut-être être envisagées dans cette perspective.

Dans de nombreuses collections paléolithiques de pointes en bois de cervidé se trouvent en effet des fragments présentant un amincissement délibéré, par raclage, par sciage ou par rainurage oblique, suivi d'une rupture transversale par flexion (fig. 6, n° 1-5). Anciennement dénommés « pointes à base raccourcie », ces fragments sont aujourd'hui interprétés comme des déchets résultant d'un calibrage de la pointe lors de sa

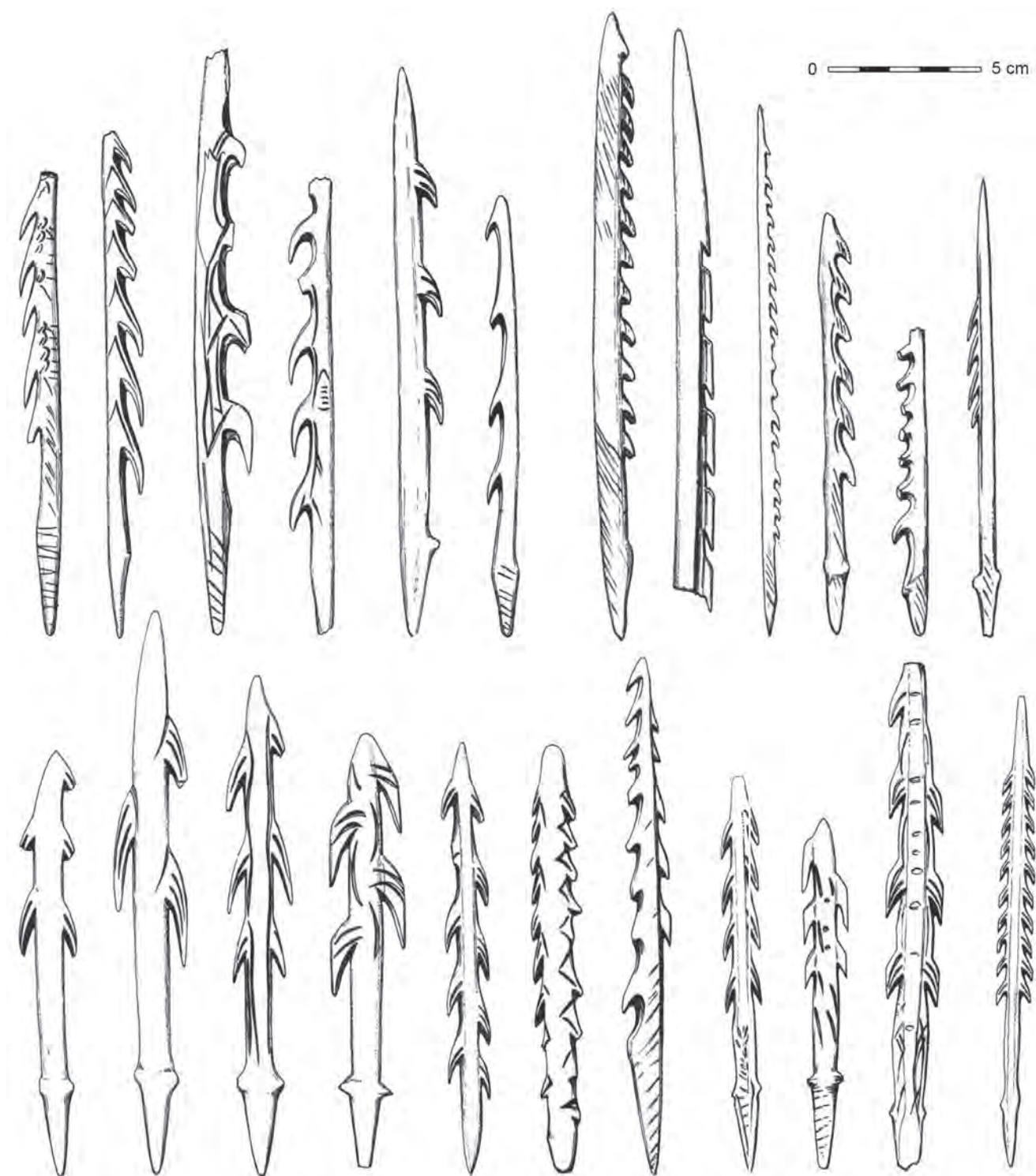


Fig. 3 – Aperçu de la variété typologique des pointes barbelées magdaléniennes (d'après Julien, 1982, fig. 41-44).

fabrication (mise à l'axe, mise à longueur : Chauvière et Rigaud, 2005), d'un sectionnement d'une pointe fichée dans une carcasse pour permettre la récupération de la hampe (Chauvière et Rigaud, 2005), ou d'une réparation (après fracture de l'extrémité distale, un second apex est façonné quelques centimètres plus bas sur le fût, la partie excédentaire, endommagée, étant ensuite abandonnée).

Il subsiste néanmoins quelques objets pour lesquels aucune de ces interprétations n'est pleinement satisfaisante, parce qu'ils présentent un degré de façonnage important (et ne semblent donc pas se rapporter à l'étape initiale de fabrication de la pointe) et une extrémité distale intacte (rendant moins probable l'hypothèse de déchets de réparation ou de récupération après un tir). On peut alors se demander si cet amincissement n'avait pas pour



Fig. 4 – Pointes à barbelures inversées. 1 : grotte du Courbet, Tarn (Palart.616, raccord et photo C. Lucas, © The Trustees of the British Museum. Shared under a CC BY-NC-SA 4.0 licence). 2 : grotte de la Vache, Ariège (d'après Robert et Gailli, 1991, fig. 2). 3 : abri de la Madeleine, Dordogne (d'après Julien, 1982, fig. 108).

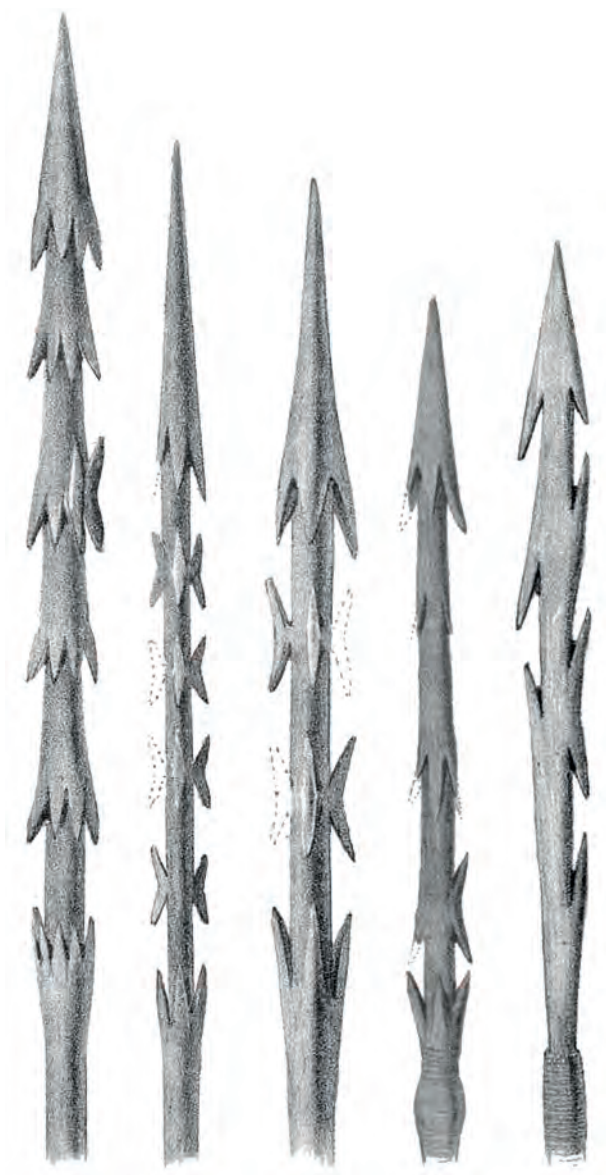


Fig. 5 – Têtes de sagaie à barbelures inversées de la région du Kimberley, Australie (d'après Clement, 1904, pl. II-III). Les têtes mesurent entre 40 et 70 cm de long et les projectiles sont décrits p. 22-23 comme des sagaies de combat (« *fighting spears* »).

but de favoriser la fracture de la pointe à l'impact, et donc la formation de fragments à l'intérieur de la blessure. Exceptionnellement, on peut retrouver l'objet complet : le seul cas, à notre connaissance, est une pointe à biseau double en bois de cervidé, complète et longue d'environ 18 cm, présentant une amorce de rupture par raclage « en diablo » juste au-delà de la base (fig. 6, n° 6). Ici, l'hypothèse d'un aménagement destiné à fragiliser délibérément la pointe peut être évoquée.

Ces réflexions sur les pointes barbelées et sur les fragments de pointes sectionnés restent de l'ordre de la simple hypothèse et ne reposent que sur un petit nombre d'objets. Nous souhaitons seulement montrer ici que des candidats possibles au titre d'armes de combat existent au sein de la panoplie du Paléolithique récent, même si aucune conclusion formelle ne peut être tirée.



Fig. 6 – Fragments de pointes de projectile avec amincissement par rainurage oblique (n° 1) ou par raclage (nos 2-5) ; pointe à biseau double entière avec amincissement du même type au-delà de la base (n° 6). 1 : la Marmotte, Yonne ; 2 : Isturitz, Pyrénées-Atlantiques ; 3 : le Mas d’Azil, Ariège ; 4 : Gazel, Aude ; 5 : Saint-Germain-la-Rivière, Gironde ; 6 : Gouérris, Haute-Garonne (cliché J.-M. Pétilion, sauf n° 6, d’après Saint-Périer, 1927, fig. 14).

6. LES VESTIGES HUMAINS

Les traces de violence sur les squelettes humains sont sans doute les indices le plus souvent évoqués pour attester la présence de conflits collectifs pendant la Préhistoire. Cet usage pose toutefois un double problème. D’une part, il implique qu’on dispose effectivement de vestiges humains à analyser : ici encore, la question de la visibilité archéologique se pose, car il y a des périodes

et des régions entières pour lesquelles le nombre d’ossements humains connus est extrêmement limité – pour des raisons liées à la fois aux conditions de conservation et au choix des populations anciennes en matière de pratiques funéraires.

D’autre part, pour que l’interprétation comme indice d’affrontement soit probante, il est nécessaire que les critères utilisés pour construire cette interprétation soient définis et hiérarchisés. Il faut, en d’autres termes, expliciter la façon dont on répond à la question : « Quelles

conditions doivent être remplies pour qu'on puisse dire d'un ensemble de vestiges humains qu'il témoigne de conflits armés collectifs ? »

Nous proposons ici une tentative de formalisation de ces critères sous la forme d'un arbre de décision loin-tainement inspiré de l'analyse logiciste, en partant de la situation où un ensemble de vestiges humains est découvert sur un site archéologique (fig. 7).

6.1. Critère 1 : le nombre

Le premier critère à observer est celui du nombre d'individus représentés dans l'ensemble étudié, avec deux valeurs possibles : « un seul » ou « plusieurs ». Un individu unique ne constitue en effet jamais un indice probant de combat collectif, même s'il porte de claires traces de mort violente. On peut ainsi citer le cas de l'individu isolé provenant de Narrabeen, près de Sydney, en Australie, et daté autour de 4000 ans (McDonald *et al.*, 2007) : de nombreux microlithes ont été découverts associés au squelette, à l'intérieur de l'espace occupé par le corps, voire fichés dans ses os, indiquant donc clairement une mort par arme. Mais il peut tout aussi bien s'agir d'une victime de conflit que d'un assassinat judiciaire, d'un crime, etc., sans qu'il y ait de raison de privilégier une hypothèse plutôt qu'une autre.

6.2. Critère 2 : les traces sur les os

Lorsque plusieurs individus sont présents, le deuxième critère à observer est celui des traces sur les ossements, avec trois cas à distinguer : les ensembles où une part significative des individus portent des traces de violence armée (traces de coups, d'impacts de projectile, etc.) ; les ensembles où les individus montrent des traces de cannibalisme (découpe, prélèvement de la chair, etc.) ; et les ensembles qui ne présentent ni l'un, ni l'autre.

Cette tripartition appelle deux commentaires. On soulignera tout d'abord que la formulation « une part significative des individus » laisse délibérément dans le flou la question de savoir à combien exactement doit se monter cette part (au moins 10 % des individus ? au moins 50 % ?). À notre connaissance, il n'existe pas de consensus à ce sujet, les problèmes de fixation de seuils quantitatifs étant courants en archéologie et ce cas ne faisant pas exception, il demeure une question ouverte. La question est d'autant plus complexe qu'au combat comme à la chasse, certaines atteintes fatales – mais quelle proportion ? – peuvent ne laisser aucune trace sur les ossements : on pense notamment aux tirs dans les parties molles. De même, le thorax étant une zone souvent visée, les côtes et les vertèbres font partie des os les plus susceptibles d'être touchés et de présenter des traces d'impact ; or leur

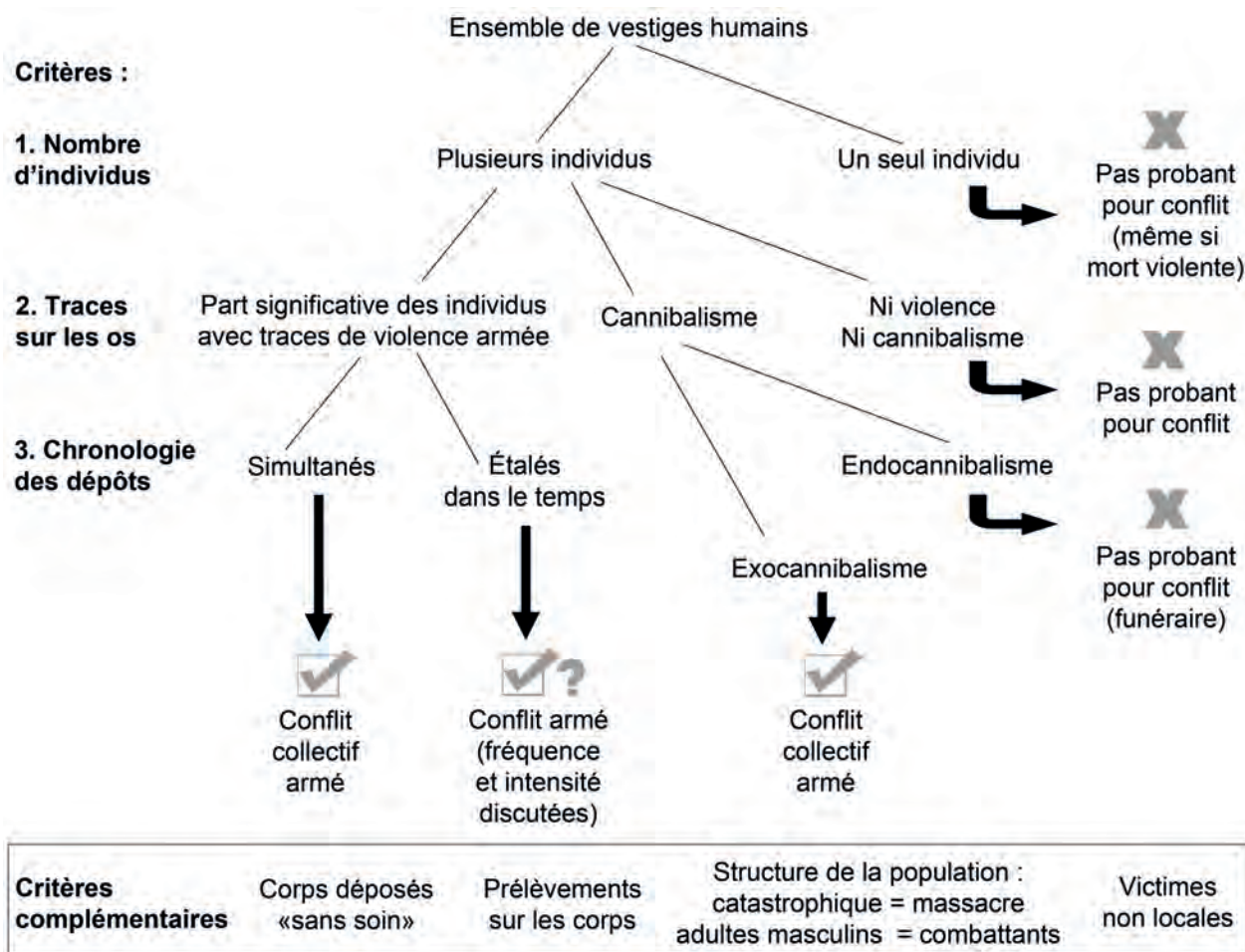


Fig. 7 – Arbre de décision pour l'interprétation des ensembles de vestiges humains comme indices de conflits collectifs armés.

potentiel de conservation est plus faible que celui de parties plus denses du squelette, tels les os longs.

On remarquera ensuite que, dans cette classification, la présence de traces de violence armée et celle de traces de cannibalisme sont présentées comme des catégories exclusives, alors qu'il n'y a aucune raison théorique à cela : on peut très bien imaginer un cumul des deux, lorsque des individus sont tués par armes (ces dernières laissant des traces sur les os) et que leurs corps sont ensuite consommés. Mais cette situation ne se présente que rarement en pratique, parce que le traitement du corps lors de la consommation fait généralement disparaître les potentielles traces de violence. Dépeçage, désarticulation, décharnement, fracturation des os, cuisson : cet ensemble d'opérations modifie suffisamment le squelette pour que les éventuelles traces de coups ou de projectiles soient le plus souvent détruites ou ne puissent plus être identifiées comme telles (pour une possible exception, voir Belcastro *et al.*, 2010). Cette situation n'est pas spécifique au traitement des corps humains : elle a été largement discutée dans le cas des gibiers chassés, où le traitement des carcasses est une des raisons invoquées pour expliquer la rareté des traces d'impact d'armes de chasse (pour un exposé récent, voir par exemple Smith *et al.*, 2020 ; Yeshurun *et al.*, 2024).

Cela posé, examinons les trois cas que nous avons distingués. Les ensembles ne présentant ni traces de violence ni traces de cannibalisme ne permettent évidemment pas d'identifier la présence de conflits. Dans le cas des ensembles présentant des indices de cannibalisme, et comme cela a été parfaitement démontré par B. Boulestin et D. Henry-Gambier (2019, p. 105-106), la seule question pertinente – après avoir écarté le cas du cannibalisme de famine – est de savoir si on a affaire à de l'endocannibalisme (on consomme les membres de son propre groupe, et on est donc dans le domaine des pratiques funéraires) ou de l'exocannibalisme (on consomme les membres d'un autre groupe, dont « l'acquisition » renvoie donc, nécessairement, au domaine de la violence armée collective). Nous reviendrons plus bas sur ce point. Enfin, dans le cas d'ensembles où les individus portent des traces de violence, un troisième critère entre en jeu : la chronologie des dépôts.

6.3. Critère 3 : la chronologie des dépôts

On distinguera ici deux cas : celui où les dépôts sont simultanés (tous les corps ont été déposés lors du même événement) et celui où les dépôts sont étalés dans le temps.

Dans le premier cas, on a un ensemble de plusieurs individus, morts en même temps, et dont une part significative présente des traces de violence : il s'agit, dans la littérature scientifique sur le sujet, de la définition la plus consensuelle d'un indice probant en faveur de l'existence d'un conflit armé collectif.

Dans le second cas, lorsque les dépôts sont étalés dans le temps, l'interprétation qu'il convient d'en tirer est plus discutée. C'est le cas, par exemple, au Djebel

Sahaba, d'un cimetière de la vallée du Nil daté d'au moins 13400 ans, récemment réétudié (Crevecoeur *et al.*, 2021) et présenté dans le cadre du présent colloque. Sur les 61 individus documentés au Djebel Sahaba, 41 présentent une ou plusieurs traces de violence armée, dont certaines avec cicatrisation. En se fondant sur la durée d'utilisation du cimetière, la présence de blessures cicatrisées et la structure démographique de la population inhumée, les auteurs concluent que le site ne témoigne pas d'un unique épisode de combat entre groupes, mais d'une série d'événements violents se succédant sur une période assez longue. Pour qualifier ces événements, ils évitent de parler de « guerre », mais évoquent « des épisodes récurrents de violence interpersonnelle [...] dont la plupart sont probablement le résultat d'escarmouches, de raids ou d'embuscades » (Crevecoeur *et al.*, 2021, p. 9)⁵. On notera toutefois que l'ensemble de ce vocabulaire reste dans l'horizon des conflits armés collectifs, même si l'étalement des victimes dans le temps invite, plus que dans le cas de dépôts simultanés, à discuter de l'ampleur et de l'intensité des événements concernés.

6.4. Critères complémentaires

Aux trois critères que sont le nombre d'individus, les traces de violence sur les os et la chronologie des dépôts, s'en ajoutent quatre autres, dont aucun n'est nécessaire ni suffisant, mais qui viennent conforter l'interprétation, la préciser, ou contribuent éventuellement à faire basculer les cas douteux :

- Des corps déposés « sans soin » (jetés au fond d'une fosse, abandonnés au sol sans disposition ordonnée) : ce critère est fréquent et frappant – voir par exemple plusieurs des cas synthétisés par C. Jeunesse dans ce volume⁶. Il n'est toutefois pas systématiquement présent : si ce sont les membres du groupe des victimes qui récupèrent les corps, on peut penser qu'ils les feront bénéficier d'un traitement funéraire organisé, comme c'est le cas au Djebel Sahaba.
- Des prélèvements opérés sur les corps : prise de scalp, décapitation, sectionnement de membres ou autres mutilations (voir à nouveau les cas de « surviolence » évoqués par C. Jeunesse dans ce volume – mais aussi, par exemple, les nombreux cas recensés pour la Californie centrale dans Schwitalla *et al.*, 2014).
- La structure de la population, c'est-à-dire la répartition des individus par âge et par sexe : si la population étudiée présente une courbe catastrophique – correspondant à ce que l'on obtient en éliminant, en un seul événement, l'ensemble d'un groupe vivant – cela peut orienter l'interprétation vers l'hypothèse d'un massacre visant la totalité d'un groupe local. Inversement, une population dominée par les adultes masculins évoque l'image d'un groupe de combattants.
- Des victimes non locales : dans certains cas, les analyses d'isotopes stables permettent de démontrer que les individus portant des traces de mort violente ne vivaient pas dans la région – ce qui peut suggérer, suivant les cas, la mise à mort de prisonniers ramenés de

loin ou l'élimination d'un « corps expéditionnaire » ennemi (voir les cas des trois sites de Californie centrale présentés dans Eerkens *et al.*, 2014 ; et les cas d'Halberstadt, Herxheim et Achenheim présentés par C. Jeunesse dans ce volume).

6.5. Un exemple à propos des points précédents : le cas Nataruk

Voici, à titre d'exemple, ce que donne l'application de cette grille de critères dans le cas de Nataruk. Ce site kenyan se trouve à l'ouest du lac Turkana, au bord d'un ancien lagon, et est daté du Late Stone Age, approximativement autour de 10000 avant le présent (Lahr *et al.*, 2016). Il a livré 27 squelettes, dont 12 ont été fouillés, parmi lesquels 10 présentent des traces de mort violente (projectiles fichés, fractures diverses dont fractures du crâne, etc.). Les individus sont dans des positions variées, non organisées, et certains étaient probablement entravés au moment de leur mort vu la position de leurs mains. La population comprend des hommes adultes, des femmes adultes et des enfants, ces derniers ayant presque tous moins de 6 ans et étant spatialement plutôt associés aux femmes. Interprété comme le résultat d'un massacre consécutif à un épisode de combat, Nataruk est devenu célèbre comme un des témoignages les plus irrécusables de l'existence de guerres dans le Late Stone Age de cette région.

Si on suit l'arbre de décision présenté ci-dessus, le premier critère à prendre en compte est celui du nombre d'individus. Ici, ils sont nombreux, mais sont répartis sur un grand espace : le site s'étend sur environ 250 m du nord-est au sud-ouest, et, bien que certains individus soient relativement groupés (notamment au nord-est du site, dans un rayon d'une trentaine de mètres), d'autres sont plus dispersés, avec souvent une vingtaine de mètres entre chaque corps. Sur la base de la seule répartition spatiale, on pourrait presque se demander si, archéologiquement, Nataruk est un site unique ou un ensemble de locus disjoints au sein d'un même contexte sédimentaire.

En ce qui concerne le deuxième critère (les traces sur les os), les indices de violence armée sont nombreux, même si l'interprétation de certaines fractures crâniennes a été contestée (Stojanowski *et al.*, 2016).

Enfin, le troisième critère (la chronologie des dépôts) est ici, à strictement parler, indécidable. Les squelettes eux-mêmes ne sont pas datables faute de collagène, et les repères de chronologie absolue sont fournis par des dates OSL et U/Th qui indiquent une fourchette d'un millénaire, entre environ 10500 et 9500 avant le présent. Ces données sont compatibles aussi bien avec l'hypothèse d'un dépôt simultané de l'ensemble des corps qu'avec l'hypothèse de décès échelonnés sur plusieurs siècles, chacun étant potentiellement séparé des autres par des décennies (Stojanowski *et al.*, 2016).

Sur la base de ces seuls critères, l'interprétation comme événement conflictuel n'est donc pas si évidente : il manquerait une plus claire association spatiale des dépôts et l'argument de leur contemporanéité. Ici, il y a, à première vue, au moins une autre hypothèse possible : celle d'un

lieu d'exécutions judiciaires, où on se rend à plusieurs reprises au fil des décennies pour y mettre à mort des individus ayant commis des actes considérés comme criminels. Pour préciser l'interprétation, il est donc nécessaire de recourir aux critères complémentaires, en particulier ici la structure de la population. Il s'agit, en l'occurrence, d'une structure catastrophique, avec notamment la présence de jeunes enfants : cela nous éloigne de l'hypothèse judiciaire, et argumente plus nettement en faveur d'une interprétation comme massacre lié à un conflit armé.

6.6. Le cas particulier du cannibalisme

Reste le cas des ensembles présentant des traces de cannibalisme, pour lesquels nous avons rappelé que la seule distinction pertinente était celle entre endo- et exocannibalisme, suivant en cela B. Boulestin et D. Henry-Gambier (2019, p. 105-106). Ces auteurs ont également livré une des discussions les plus poussées sur cette question, appliquée au cas des vestiges humains de la grotte du Placard, en Charente. Ces vestiges sont datés du Paléolithique récent, entre environ 22500 et 18500 avant le présent (Badegoulien et début du Magdalénien) ; il s'agit d'un ensemble de 161 restes humains représentant au moins 18 individus (neuf adultes, neuf enfants), avec d'abondantes marques de cannibalisme. De plus, argument clé pour les auteurs, il y a des traces de prélèvement et de façonnage de plusieurs coupes crâniennes, abandonnées sur place après usage, dont certaines sont prises sur les crânes d'enfants. Nous renvoyons à la lecture de l'ouvrage (Boulestin et Gambier, 2019) pour le détail de la très convaincante argumentation : en substance, d'après les parallèles historiques et ethnographiques, ce tableau n'est pas compatible avec des pratiques funéraires ou de type « culte des ancêtres », il s'agit donc nécessairement d'un exocannibalisme, renvoyant à une acquisition des corps par la violence.

Le Placard est-il une exception ou le faisceau d'arguments qui permet à B. Boulestin et à D. Henry-Gambier de conclure à l'exocannibalisme peut-il se trouver réuni dans d'autres sites ? Sur ce point, les auteurs restent très prudents (Boulestin et Gambier, 2019, p. 119-120), suggérant un parallèle avec le site magdalénien de Gough's Cave, dans le Somerset (Bello *et al.*, 2015), éventuellement celui d'Isturitz dans les Pyrénées-Atlantiques (Gambier, 1990-1991 ; Henry-Gambier et Fauchoux, 2012), laissant en suspens la question de l'ensemble de Maszycka, en Pologne. On aurait toutefois envie d'être un peu moins prudent qu'eux... Dans le cas de Maszycka, une étude récente (Marginedas *et al.*, 2025) conclut à la pratique du cannibalisme sur un ensemble d'au moins 10 individus, dont quatre enfants et adolescents, et suggère fortement l'hypothèse de l'exocannibalisme. Par ailleurs, une étude préliminaire sur l'ensemble de vestiges humains du site magdalénien du Courbet, dans le Tarn, souligne également la présence d'au moins six individus de tous âges, avec des traces de découpe et le prélèvement de coupes crâniennes (Marsh et Bello, 2023). Une interprétation du même ordre a été suggérée pour le

site magdalénien de la Marche, dans la Vienne (sur les 12 fragments de crâne humains étudiés, huit présentent des traces de découpe, de raclage et/ou d'action thermique – voir Airvaux et Le Luyer, 2025).

Plusieurs de ces ensembles de vestiges demanderaient des études plus approfondies. Il n'en reste pas moins que, de notre point de vue, cette série de sites répartis du Pays basque à la Pologne en passant par le Royaume-Uni, datés entre environ 22500 et 14000 ans avant le présent (soit l'essentiel des périodes du Badegoulien et du Magdalénien), constitue dans l'état actuel des connaissances l'indice le plus solide de la récurrence des conflits armés associés au cannibalisme en Europe pendant la dernière partie du Paléolithique récent.

7. CONCLUSION

En théorie, lorsque l'on pose la question « Y a-t-il eu des conflits armés collectifs à cette époque et à cet endroit ? », il y a trois réponses possibles : « oui », « non », et « on ne peut pas savoir ». Nous souhaitons montrer ici que, dans le cas de la préhistoire ancienne, la faible visibilité archéologique des conflits fait que la réponse « non » est inaccessible : on ne pourra jamais *démontrer qu'il n'y a pas eu*, et on oscillera donc entre la réponse « oui » (lorsqu'on a des indices probants) et la réponse « on ne peut pas savoir » (lorsqu'on n'a aucun élément concluant).

En ce qui concerne le Paléolithique récent européen, qui fut ici le centre de la réflexion, nous avons voulu rappeler que, au moins pour sa dernière partie, il existe des indices de conflits armés à travers les ensembles de vestiges humains que l'on peut probablement rapporter à de l'exocannibalisme, et des pistes de réflexion ouvertes dans d'autres domaines (fonction défensive des grottes, identification de possibles armes de guerre, en particulier dans l'industrie osseuse). La fréquence plus importante des traces archéologiques de conflit à partir du Néolithique est liée à la sédentarité (qui incite au développement de sites fortifiés), à la pratique plus courante de l'inhumation (qui multiplie les chances de conservation de vestiges humains) et au développement, dans certains contextes, d'un art figuratif incluant couramment la représentation des humains (et où les scènes de conflit tiennent une certaine place). Nous espérons avoir montré à quel point il est peu rigoureux, dans de telles conditions, d'affirmer que quand il n'y a pas d'indices, c'est qu'il n'y a pas de crime.

Remerciements : Merci à C. Darmangeat pour les multiples échanges ayant accompagné la préparation de ce manuscrit et de la communication dont il est tiré, et à l'ensemble des participants de la table ronde « Le corps de mon ennemi » pour les discussions stimulantes qui ont alimenté ce texte. Merci à F. Rivère pour ses réflexions sur les pointes barbelées, ainsi qu'aux deux rapporteurs anonymes, dont les remarques ont permis d'améliorer et d'enrichir ce travail.

NOTES

1. « The early absence of evidence is not rare. It is a global pattern, and as such, gains probative weight. [...] This absence of evidence should be seen as *negative* evidence. » (Les italiques sont dans l'original. Toutes les traductions sont de l'auteur.)
2. « The village where Okanogan, Washington, now stands, is said to have been fortified by piles of rocks behind which trenches were dug; that is, on the camp side. The women stayed hidden in the trenches during battle. Barricades of logs were never built. This refuge was described by Suszen as on the tableland overlooking the present town. Here were trenches for defense and food stored in underground cellars. They would flee up this hill, passing up the steep sides by ladders which were pulled up after them. »
3. Les deux premières pièces sont assez parlantes pour qu'une description soit superflue. La troisième pièce, de l'abri de la Madeleine, est décrite en ces termes par M. Julien : « L'inversion de la barbelure du bord gauche est probable, mais elle est malheureusement cassée. C'est l'examen de la section de la barbelure, fracturée au niveau de l'attache, qui permet de le supposer : sur tous les autres harpons présentant des barbelures cassées, on remarque en effet que la coupe ainsi produite offre généralement une convexité vers la partie distale de l'instrument et une saillie en V vers la partie proximale. Or sur le harpon de La Madeleine, c'est le bord distal qui est en V, et le bord proximal qui est convexe. On peut donc supposer avec quelque vraisemblance que cette barbelure était orientée dans le sens contraire de celles qui sont encore visibles sur le bord droit de la pièce » (Julien, 1982, p. 92).
4. « It can be used either as a spear-head attached to a suitable shaft, or as a dagger. [...] It is about 18 inches long, and, besides being sharply pointed, is provided with six rows of double cleat-shaped points, carved on the circumference out of the solid wood, and extending in all for a length of 14 inches. It is obvious that if this weapon is thrust into a body, there will be considerable difficulty in extracting it. You cannot push it forward, and you cannot pull it backward. [...] Its is chiefly used as a punishment for heinous tribal offences, one of the chief of which is adultery. »
5. « Recurrent episodes of small scale sporadic interpersonal violence [...]. Most are likely to have been the result of skirmishes, raids or ambushes. »
6. Les références à « Jeunesse, ce volume » renvoient à l'article « Les dépôts de massacre et leur relation avec la guerre dans le Néolithique centre-européen (5200-2500 BC). Un état de la question. »

Jean-Marc PÉTILLON
CNRS, UMR 5608 TRACES,
Toulouse, France
jean-marc.petillon@cnrs.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AIRVAUX J., LE LUYER M. (2025) – Les traces anthropiques sur les vestiges humains de la grotte de La Marche, in B. Boulestin, A. Averbouh, P. Courtaud, S. Kacki, B. Maureille et A.-M. Tillier (dir.), *Dominique Henry-Gambier, itinéraires d'une paléanthropologue, du terrain aux interprétations sociales*, Bordeaux, Ausonius éditions (Thanat'Os 6), p. 139-156.
- BELCASTRO M. G., CONDEMI S., MARIOTTI V. (2010) – Funerary practices of the Iberomaurusian population of Taforalt (Tafoughalt, Morocco, 11-12,000BP): The case of Grave XII, *Journal of Human Evolution*, 58, p. 522-532.
- BELLO S. M., SALADIÉ P., CÁCERES I., RODRÍGUEZ-HIDALGO A., PARFITT S. A. (2015) – Upper Palaeolithic ritualistic cannibalism at Gough's Cave (Somerset, UK): The human remains from head to toe, *Journal of Human Evolution*, 82, p. 170-189.
- BOGORAS W. (1909) – *The Chukchee*, Leiden-New York, Brill-Stechert (The Jesup North Pacific expedition, 7), 733 p.
- BOULESTIN B., DARMANGEAT C. (2025) – « Toute connaissance dégénère en probabilité » : faits et interprétation en archéologie, in B. Boulestin, A. Averbouh, P. Courtaud, S. Kacki, B. Maureille et A.-M. Tillier (dir.), *Dominique Henry-Gambier, itinéraires d'une paléanthropologue, du terrain aux interprétations sociales*, Bordeaux, Ausonius éditions (Thanat'Os 6), p. 303-318.
- BOULESTIN B., HENRY-GAMBIER D. (2019) – *Les restes humains badegouliens de la grotte du Placard. Cannibalisme et guerre il y a 20000 ans*, Oxford, Archaeopress, 150 p.
- CHAUVIÈRE F.-X., RIGAUD A. (2005) – Les « sagaies » à « base raccourcie » ou les avatars de la typologie : du technique au « non-fonctionnel » dans le Magdalénien à navettes de la Garenne (Saint-Marcel, Indre), in V. Dujardin (dir.), *Industrie osseuse et parures du Solutréen au Magdalénien en Europe*, Paris, Société préhistorique française, p. 233-242.
- CHILDE V. G. (1941) – War in prehistoric societies, *The Sociological Review*, a33, 3-4, p. 126-138.
- CLEMENT E. (1903) – Notes on the Western-Australian aborigines, *Internationales Archiv für Ethnographie*, 16, p. 1-29.
- CREVECOEUR I., DIAS-MEIRINHO M.-H., ZAZZO A., ANTOINE D., BON F. (2021) – New insights on interpersonal violence in the Late Pleistocene based on the Nile valley cemetery of Jebel Sahaba, *Scientific Reports*, 11, 9991.
- DARMANGEAT C. (2020) – Étranges barbelures, <https://www.lahuttedesclassees.net/2020/06/etranges-barbelures.html>
- DARMANGEAT C. (2021) – *Justice et guerre en Australie aborigène*, Toulouse, Smolny, 350 p.
- DAVID B., TAÇON P., GUNN R., DELANNOY J.-J., GENESTE J.-M. (2017) – The archaeology of western Arnhem Land's rock art, in B. David, P. Taçon, R. Gunn, J.-J. Delannoy et J.-M. Geneste (dir.), *The Archaeology of rock art in Western Arnhem Land, Australia*, Canberra, Australian National University Press (Terra Australis, 47), p. 1-17.
- DEFFARGES R., LAURENT P., DE SONNEVILLE-BORDES D. (1974) – Les harpons de l'abri Morin (commune de Pessac-sur-Dordogne, Gironde), in H. Camps-Fabrer (dir.), *Premier colloque international sur l'industrie de l'os dans la Préhistoire, abbaye de Sénanque, avril 1974*, Aix-en-Provence, éditions de l'université de Provence, p. 193-218.
- EERKENS J. W., BARTELINK E. J., GARDNER K. S., CARLSON T. L. (2014) – Stable isotope perspectives on hunter-gatherer violence: who's fighting whom? in M. W. Allen et T. L. Jones (dir.), *Violence and warfare among hunter-gatherers*, Walnut Creek, Left Coast Press, p. 296-313.
- FERGUSON R. B. (2006) – Archaeology, cultural anthropology, and the origins and intensifications of war, in E. N. Arkush et M. W. Allen (dir.), *The archaeology of warfare: prehistories of raiding and conquest*, Gainesville, University press of Florida, p. 469-523.
- GAMBIER D. (1990-1991) – Les vestiges humains du gisement d'Isturitz (Pyrénées-Atlantiques) : étude anthropologique et analyse des traces d'action humaine intentionnelle, *Antiquités nationales*, 22-23, p. 9-26.
- GUILAINE J. (2005) – À propos de la scène de l'Addaura (Sicile), in J.-P. Albert et B. Midant-Reynes (dir.), *Le sacrifice humain en Égypte ancienne et ailleurs*, Paris, Soleb (Études d'égyptologie, 6), p. 248-255.
- GUILAINE J., ZAMMIT J. (2001) – *Le sentier de la guerre : visages de la violence préhistorique*, Paris, Seuil, 372 p.
- GUILLOT F. (2011) – Vestiges et traces troglodytiques médiévaux autour de Tarascon-sur-Ariège, *Archéologie du Midi médiéval*, 29, p. 123-147.
- HARDMAN E. T. (1889-1891) – Notes on a collection of native weapons and implements from Tropical Western Australia (Kimberley District), *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 1, p. 57-75.
- HENRY-GAMBIER D., FAUCHEUX A. (2012) – Les pratiques autour de la tête en Europe au Paléolithique supérieur, in B. Boulestin et D. Henry-Gambier (dir.), *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie*, Oxford, Archaeopress (British Archaeological Reports International Series 2415), p. 53-67.
- HOUGH W. (1893) – Primitive American armor, *Report of the United States National Museum for the year ending June 30, 1893*, p. 627-651.
- JOCHELSON W. (1908) – *The Koryak*, Leiden-New York, Brill-Stechert (The Jesup North Pacific expedition, 7), 842 p.
- JOHNSTON I. G., GOLDBAHN J., MAY S. K. (2017) – Dynamic figures of Mirarr Country: Chaloupka's four-phase theory and the question of variability within a rock art style, in B. David, P. Taçon, R. Gunn, J.-J. Delannoy et J.-M. Geneste (dir.), *The Archaeology of rock art in West-*

- ern Arnhem Land, Australia, Canberra, Australian National University Press (Terra Australis, 47), p. 109-127.
- JONES D. E. (2004) – *Native North American armor, shields, and fortifications*, Austin, University of Texas Press, 188 p.
- JULIEN M. (1982) – *Les harpons magdaléniens*, Paris, CNRS (Suppléments à Gallia Préhistoire, 17), 299 p.
- JULIEN M. (1999) – Une tendance créatrice au Magdalénien : à propos de stries d'adhérence sur quelques harpons, in M. Julien, A. Averbouh, D. Ramseyer, C. Bellier, D. Buisson, P. Cattelain, M. Patou-Mathis et N. Provenzano (dir.), *Préhistoire d'os : recueil d'études sur l'industrie osseuse préhistorique offert à Henriette Camps-Fabrer*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, p. 133-142.
- KISSEL M., KIM N. C. (2019) – The emergence of human warfare: Current perspectives, *Yearbook of physical anthropology*, 168:S67, p. 141-163.
- KOLB M. J., DIXON B. (2002) – Landscapes of war: Rules and conventions of conflict in ancient Hawai'i (and elsewhere), *American Antiquity*, 67, 3, p. 514-534.
- LAHR M. M., RIVERA F., POWER R. K., MOUNIER A., COPSEY B., CRIVELLARO F., EDUNG J. E., MAILLO FERNANDEZ J. M., KIARIE C., LAWRENCE J., LEAKEY A., MBUA E., MILLER H., MUIGAI A., MUKHONGO D. M., VAN BAELEN A., WOOD R., SCHWENNINGER J.-L., GRÜN R., ACHYUTHAN H., WILSHAW A., FOLEY R. A. (2016) – Inter-group violence among early Holocene hunter-gatherers of West Turkana, Kenya, *Nature*, 529, p. 394-398.
- LANGLEY M., TAÇON P. (2010) – The age of Australian rock art: A review, *Australian Archaeology*, 71, p. 70-73.
- LECLERC J., TARRÊTE J. (1988) – Guerre, in A. Leroi-Gourhan (dir.), *Dictionnaire de la Préhistoire*, Paris, PUF, p. 453-454.
- LEMONNIER P. (1987) – Le sens des flèches. Culture matérielle et identité ethnique chez les Anga de Nouvelle-Guinée, in B. Koechlin, F. Sigaut, J. M. C. Thomas et G. Toffin (dir.), *De la voûte céleste au terroir, du jardin au foyer. Mosaïque sociographique*, Paris, éd. EHESS, p. 573-595.
- LEVINSON J., CHAU A., BRAKO J., JOSEPH T., TJIONG A., TOWNES J. (2021) – Tlingit strong suits: The collaborative treatment and mounting of Tlingit armor at the American Museum of Natural History, *AIC Objects Specialty Group Postprints*, 28, p. 25-48.
- LÓPEZ MONTALVO E. (2015) – Violence in Neolithic Iberia: new readings of Levantine rock art, *Antiquity*, 89, p. 309-327.
- LÓPEZ MONTALVO E. (2018) – War and peace on Iberian Prehistory: the chronology and interpretation of the depictions of violence in Levantine rock art, in A. Dolfini, R. J. Crellin, C. Horn et M. Uckelmann (dir.), *Prehistoric warfare and violence, quantitative and qualitative approaches*, Springer, p. 87-107.
- LORBLANCHET M. (2009) – Les hommes blessés de l'art paléolithique, in Collectif, *De Méditerranée et d'ailleurs... Mélanges offerts à Jean Guilaine*, Toulouse, Archives d'écologie préhistorique, p. 415-426.
- LUDES B., ALCOUFFE A., TUPIKOVA I., GÉRARD P., TCHÉRÉMISSINOFF Y., RIBÉRON A., GUILAINE J., BEECHING A., CRUBÉZY É. (2024) – A ritual murder shaped the Early and Middle Neolithic across Central and Southern Europe, *Science Advances*, 10, 15, ead13374.
- MARGINEDAS F., SALADIÉ P., POŁTOWICZ-BOBAK M., TERBERGER T., BOBAK D., RODRÍGUEZ-HIDALGO A. (2025) – New insights of cultural cannibalism amongst Magdalenian groups at Maszycka Cave, Poland, *Scientific Reports*, 15, 2351.
- MARSH W. A., BELLO S. (2023) – Cannibalism and burial in the late Upper Palaeolithic: Combining archaeological and genetic evidence, *Quaternary Science Reviews*, 319, 108309.
- MCDONALD J. J., DONLON D., FIELD J. H., FULL-AGAR R. L. K., COLTRAIN J. B., MITCHELL P., RAWSON M. (2007) – The first archaeological evidence for death by spearing in Australia, *Antiquity*, 81, 314, p. 877-885.
- OTTERBEIN K. (2009) – *The anthropology of war*, Long Grove, Waveland Press, 140 p.
- PÉTILLON J.-M. (2009) – Des barbelures pour quoi faire ? Réflexions préliminaires sur la fonction des pointes barbelées du Magdalénien supérieur/What are these barbs for? Preliminary reflections on the function of the Upper Magdalenian barbed weapon tips, in J.-M. Pétillon, M.-H. Dias-Meirinho, P. Cattelain, M. Honegger, C. Normand et N. Valdeyron (dir.), *Recherches sur les armatures de projectiles du Paléolithique supérieur au Néolithique / Research on projectile tips from the Upper Palaeolithic to the Neolithic = P@lethnologie*, 1, p. 69-102.
- PÉTREQUIN A.-M., PÉTREQUIN P. (1990) – Flèches de chasse, flèches de guerre. Le cas des Danis d'Irian Jaya (Indonésie), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 87, 10-12, p. 484-511.
- PIEZONKA H., CHAIRKINA N., DUBOVTSEVA E., KOSINSKAYA L., MEADOWS J., SCHREIBER T. (2023) – The world's oldest-known promontory fort: Amnya and the acceleration of hunter-gatherer diversity in Siberia 8000 years ago, *Antiquity*, 97, 396, p. 1381-1401.
- REID K. C. (2014) – Wait and parry: Archaeological evidence for hunter-gatherer defensive behavior in the Interior Northwest, in M. W. Allen et T. L. Jones (dir.), *Violence and warfare among hunter-gatherers*, Walnut Creek, Left Coast Press, p. 168-181.
- ROBERT R., GAILLI R. (1991) – Un objet énigmatique en bois de renne à barbelures divergentes de la grotte de la Vache (Alliat, Ariège), *Préhistoire ariégeoise*, 46, p. 59-63.
- SAINT-PÉRIER R. de (1927) – La grotte de Gouërris à Lespugue, *L'Anthropologie*, 37, p. 233-276.
- SCHWITALLA A. W., JONES T. L., WIBERG R. S., PILLOUD M. A., CODDING B. F., STROTHER E. C. (2014) – Archaic violence in western North America: The bioarchaeological record of dismemberment, human bone artifacts, and trophy skulls from Central California, in M. W. Allen et T. L. Jones (dir.), *Violence and warfare among hunter-gatherers*, Walnut Creek, Left Coast Press, p. 273-295.
- SMITH G. M., NOACK E. S., BEHRENS N. M., RUEBENS K., STREET M., IOVITA R., GAUDZINSKI-WINDHEUSER S. (2020) – When lithics hit bones: evaluating the potential of a multifaceted experimental pro-

- to col to illuminate Middle Palaeolithic weapon technology, *Journal of Paleolithic Archaeology*, 3, p. 126-156.
- STOJANOWSKI C. M., SEIDEL A. C., FULGINITI L. C., JOHNSON K. M., BUIKSTRA J. E. (2016) – Contesting the massacre at Nataruk, *Nature*, 539, p. E8-E11.
- TAÇON P., CHIPPINDALE C. (1994) – Australia's ancient warriors: changing depictions of fighting in the rock art of Arnhem Land, N.T., *Cambridge Archaeological Journal*, 4, 2, p. 211-248.
- TESTART A. (2012) – *Avant l'Histoire : l'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*, Paris, Gallimard, 549 p.
- TYMULA S. (2003) – Harpon MAN 83642 ou 83643, in J. Clottes et H. Delporte (dir.), *La grotte de La Vache (Ariège)*, tome 2 *L'art mobilier*, Paris, CTHS-RMN, p. 208.
- WALTERS L. V. W. (1938) – Social Structure, in L. Spier (dir.), *The Sinkaietk or Southern Okanogan of Washington*, Menasha, George Banta Publishing Co. (General Series in Anthropology, 6; Contributions from the Laboratory of Anthropology, 2), p. 71-99.
- WILD M., PFEIFER S., LUND M., PAULSEN H., WEBER M.-J., HENNEKEN H., FUNKE C., VELISPAHIC E., LETTENMAYER R. (2018) – Composite projectiles in the Hamburgian facies of the Final Magdalenian: technological, experimental and macro-wear study of their flint, antler, and adhesive components, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 48, 1, p. 7-25.
- YESHURUN R., DOYON L., TEJERO J.-M., WALTER R., HUBER H., ANDREWS R., KITAGAWA K. (2024) – Identification and quantification of projectile impact marks on bone: new experimental insights using osseous points, *Archaeological and Anthropological Sciences*, 16, 43.

DISCUSSION

Jean-Loïc Le Quellec : Une remarque qui va dans ton sens à propos des représentations. Lorsqu'on a des représentations, on ne sait pas si elles figurent un vrai combat ou un combat mythique. On a plusieurs exemples. En Afrique du Sud, le site de Battle Cave est considéré par certains comme la représentation d'un combat authentique, et par d'autres, qui suivent D. Lewis-Williams, comme un combat chamanique qui se passe dans un autre monde. Je ne prends pas parti, c'est simplement que la même image peut recevoir deux interprétations possibles. Et, au Sahara, il y a une surabondance de scènes qui sont clairement des scènes de combat, avec des archers qui se font face, les flèches qui volent, c'est vraiment très bien représenté. Parmi celles-ci, plusieurs sont intéressantes parce qu'au sein des combattants on distingue des archères. Un panneau à Sefar a même été surnommé le « panneau des Amazones », parce qu'il figure uniquement des femmes. Et puis, il y a un panneau à Tirehart qui représente un combat entre d'un côté un groupe de babouins et de l'autre, un groupe de téranthropes à tête de canidés. Là, il s'agit clairement d'un combat mythique.

Jean-Marc Pétilion : Au-delà, la question est : est-il envisageable de penser des combats mythiques s'il n'y a aucun combat dans la société ? Dans ce cas, même si ce sont des combats mythiques qui sont représentés, c'est que l'on peut penser ce genre d'événements. J'ai du mal à imaginer qu'on puisse le penser s'ils ne se produisent jamais dans la réalité.

Pierre Lemonnier : Je ne connais pas cette littérature. Qu'est-ce qui permet à B. Boulestin, pour la Charente, de dire que les victimes venaient d'ailleurs ? Parce que vous connaissez sans doute cette référence, pour les Fore, la maladie de la vache folle, etc., il y a les textes de J. Whitfield. C'est une ethnographie extraordinaire sur la manière dont on découpe les gens, dont on les mange. Là, qu'est-ce qui permet d'écarter la possibilité d'un cannibalisme funéraire ?

J.-M. P. : Je ne suis pas le seul à pouvoir répondre dans cette salle ! L'un des arguments clés est la présence des coupes crâniennes qui, là encore, d'après les références historiques et ethnographiques convoquées par les auteurs, renvoient presque toujours à des situations de type « fête de la victoire » qui suivent un combat. Une objection pourrait être soulevée, suggérant qu'il pourrait s'agir d'un culte des ancêtres – où l'on prélève des crânes ou des parties de crânes précisément parce que ce sont des ancêtres. Le contre-argument de B. Boulestin et D. Henry-Gambier consiste à dire qu'une partie de ces coupes sont effectuées sur des crânes d'enfants... et les enfants ne sont jamais des ancêtres. Quand les enfants meurent, ils ne font pas l'objet d'un culte parce que, justement, ils sont morts trop tôt. Cela renvoie donc nécessairement à l'autre hypothèse, qui est celle de fêtes de la victoire. Je reprends leur argumentaire ; encore une fois, je ne suis pas spécialiste. Sur le fait qu'ils venaient d'ailleurs, on ne

peut pas le dire. En revanche, le traitement des corps renvoie à une pratique où l'on fête une victoire sur l'ennemi et on ne traite pas ainsi les corps de son propre groupe, de sa propre communauté.

Isabelle Crevecœur : N'y a-t-il pas eu d'analyse isotopique, strontium ou autre ?

J.-M. P. : Non, il n'y en a pas eu. Le Placard, c'est un cas difficile. C'est un site à la stratigraphie très épaisse, fouillé il y a longtemps et de façon désordonnée, avant les fouilles « modernes » de J. Clottes. L'échantillon étudié est très réduit par rapport à la masse d'ossements humains qui se cache probablement dans les déblais des fouilles anciennes. Les dates C14 sont assez dispersées. Ce n'est clairement pas un épisode unique. C'est un comportement qui s'échelonne sur une certaine durée de temps. Mais voilà, le contexte archéologique n'est pas bon.

Alexandre Hamez : J'ai une question sur la méthodologie. En tant qu'informaticien, j'aime beaucoup l'arbre de décision. Je voudrais savoir s'il s'agit d'une démarche qui est assez partagée ou si très peu de gens l'utilisent. Ma deuxième question : peut-on affecter des poids ou des pourcentages à chaque branche ?

J.-M. P. : En fait, ce sont les arguments qui sont couramment utilisés. Toutefois, à ma connaissance, ils n'ont jamais été présentés ainsi. C'est ce que j'ai essayé de faire à partir de mes lectures, en m'efforçant de formaliser le raisonnement qui reste parfois un peu implicite dans certaines publications. Après, attribuer des poids aux branches, oui, pourquoi pas.

Christophe Darmangeat : Je me demande si finalement, le seul point critiquable dans le bouquin de B. Boulestin et D. Henry-Gambier, n'est pas le titre « cannibalisme et guerre ». Je pinaillai toujours sur les définitions, mais, en fin de compte, les auteurs démontrent probablement une série d'épisodes hostiles vis-à-vis d'un groupe externe, où l'on a tué une, deux ou trois personnes. Ce sont des actes hostiles, violents, tout ce que l'on veut, mais *a priori* ce n'est pas la guerre à proprement parler. Cela rejoint la communication de C. Jeunesse tout à l'heure, sur ce qui se passe au Néolithique, où règne un gros point d'interrogation sur la guerre. On ne retrouve pas de batailles, on ne retrouve pas de masses de combattants, même des masses relatives. On a des éléments qui résultent clairement de situations conflictuelles. Mais la guerre proprement dite, c'est autre chose...

I. C. : Je comprends l'argument, mais, en tant que paléanthropologue, cela fait presque du bien d'avoir ce titre parce que j'ai l'impression qu'on s'interdit parfois de considérer cette possibilité dans des cas de cannibalisme, même beaucoup plus anciens. Et finalement, un cas aussi bien documenté, aussi clair, nous le permet. Je pense à des cas néandertaliens, notamment. Je pense au site de Goyet, sur lequel j'ai travaillé avec H. Rougier, qui présente un cas de cannibalisme commensal et des indices d'exocannibalisme, parce que les isotopes nous indiquent que les gens ne sont pas locaux. Mais jusqu'à présent on a

presque peur d'envisager à voix haute qu'il puisse s'agir de raids où on est allé capturer les gens.

J.-M. P. : Tu as parlé des cas très anciens que je n'ai pas du tout traités, parce que ce sont des données que je connais vraiment mal. C'est aussi vrai de cas un peu plus récents que le Placard et qui figurent sur la carte que j'ai projetée. Certains ensembles ont été étudiés il y a longtemps ou sont encore en cours d'étude. Mais un ou deux ont été étudiés récemment par des spécialistes qui se gardent absolument de poser la question. Je ne sais pas si c'est par volonté explicite de ne pas envisager cette hypothèse ou non, mais on parle de « pratiques mortuaires », et c'est tout. L'hypothèse n'est même pas posée pour être réfutée, alors que ce sont des ensembles qui ressemblent tout de même beaucoup à celui du Placard.

C. D. : La possibilité de l'exocannibalisme et, disons, de relations hostiles ne pose pas de problème – en tout cas, elle ne devrait pas en poser. Je signale aussi qu'en Australie on a des cas de cannibalisme. Dans mon travail sur le sujet, j'avais mis l'accent sur l'aspect « hostilités »

en tentant d'identifier la gamme des hostilités (dont la guerre). Mais dans toute une série de régions, on dévorait consciencieusement les ennemis, avec des descriptions ethnographiques sans ambiguïté : le colon qui voit revenir les types avec qui un bras, qui une jambe sur l'épaule, de manière totalement décomplexée. Après, toute la question, c'est de savoir si on fait la guerre et qu'une fois l'ennemi vaincu on le mange pour bien montrer qu'il n'est plus rien, qu'on l'a anéanti, ou si on lance des opérations – appelons-les « guerres » ou non – pour aller chercher des gens afin de les manger ? Ce n'est pas tout à fait la même chose. Le deuxième cas est beaucoup plus rare que le premier. Je pense aux Tupinamba, un peu aux Iroquois, parce qu'on ne l'a pas dit, mais les Iroquois en profitent tout de même pour être cannibales. En plus de torturer les prisonniers, ils les mangent. Mais je pense que c'est un cas relativement rare, alors que le cas où, une fois la victoire acquise, on mange les vaincus parce qu'ainsi ils ne sont plus rien est beaucoup plus fréquent.